

DECISION 12/25

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Création d'un trottoir Route de Lyon / Aménagements de sécurité

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2024, déléguant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu les devis sollicités et reçus,

DECIDE

De retenir l'offre de l'entreprise TP BONNEFOY – 14 rue de l'Industrie 25 660 SAONE pour un montant de 48 395.28€ TTC

Arbois, le 24 avril 2025

La Maire,



Valérie DEPIERRE